

## Le CALACS du Saguenay (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) vous sollicite afin de faire partie de nos membres.

À titre d'organisation prônant les valeurs de l'action communautaire autonome (ACA), il est important pour nous d'être en mesure de faire la démonstration du soutien de notre communauté envers notre mission et nos services.

### Pour y arriver, différentes possibilités s'offrent à vous :

1. Vous êtes une **femme de 18 ans et plus** et vous **aimeriez vous impliquer dans l'organisme, DEVENEZ MEMBRE MILITANTE! \***
2. Vous êtes une **femme de 14 ans et plus** et vous **aimeriez être tenue informée des activités organisées, en plus de démontrer votre soutien à notre mission, DEVENEZ MEMBRE COLLABORATRICE! \*\***
3. Vous êtes l'un de nos **partenaires** et vous **souhaitez démontrer votre soutien à notre mission, DEVENEZ MEMBRE PARTENAIRE!**
4. Vous êtes un **homme ou une femme** et vous **désirez simplement démontrer votre soutien à la lutte contre les agressions à caractère sexuel, DEVENEZ MEMBRE DE SOUTIEN!**

*\* Ne plus être utilisatrice des services d'aide directe de l'organisme, ni être salariée depuis au moins un an.*

*Minimum de 6h d'implication par année.*

*\*\* Ne plus être utilisatrice des services d'aide directe au moment de l'implication*

*Entre 0 et 6h d'implication par année*

Par ce petit geste, vous contribuez à démontrer l'importance du CALACS du Saguenay pour la MRC du Fjord du Saguenay et pour Ville de Saguenay, en plus d'être tenus informés des différentes activités du centre.

Nous vous remercions de votre appui.

*Les intervenantes du CALACS du Saguenay*

## DOCUMENT D'INFORMATION

### DEVENIR MEMBRE DU CALACS DU SAGUENAY, C'EST S'INSCRIRE DANS LA LUTTE À LA PROBLÉMATIQUE SOCIALE DES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

À l'intérieur de ce document vous trouverez les différents éléments d'information qui vous aideront à prendre une décision éclairée vis-à-vis du degré d'implication qui vous convient au sein de l'organisme. Vous y retrouverez également le détail :

- De notre mission (p.2);
- De nos valeurs (p.3);
- De nos objectifs (p.4);
- Des critères d'adhésion pour les différentes catégories de membres (p.4);
- De la déclaration de principes adoptée par notre regroupement (p.7).

#### • MISSION

Le CALACS du Saguenay travaille à enrayer les violences sexuelles. Il vient en aide aux femmes et adolescentes de 14 ans et plus ayant subi une agression à caractère sexuel et vivant sur le territoire de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Plus spécifiquement, le CALACS :

- Offre des services d'aide, de support et d'accompagnement;
- Intervient auprès des proches de victimes;
- Assure un rôle de prévention, de sensibilisation, d'éducation et de formation;
- Participe et initie des activités de solidarité et de lutte;
- Fait la promotion des rapports égalitaires.

**Le CALACS du Saguenay existe depuis 1983.** Il fait partie du **Regroupement québécois des CALACS** qui compte une vingtaine de centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

- VALEURS

L'organisme a adopté un ensemble de valeurs qui le représente. Celles-ci ont pour but de guider l'organisme dans ses prises de décisions ainsi que dans l'intervention effectuée auprès des femmes. Voici donc ces quatre valeurs et leur description :

# LES VALEURS DE LA MAISON ISA

## SOLIDARITÉ

Sentiment de responsabilité envers les membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation ou d'intérêts partagés, visant le bien-être commun. Engagement individuel et collectif à participer activement à enrayer les violences sexuelles et à promouvoir les rapports égalitaires au sein de la communauté.

## ÉQUITÉ

État d'esprit qui prend en compte la diversité des vécus des femmes et les injustices qu'elles subissent sur les plans social, politique et économique. L'équité se traduit par une volonté d'offrir des alternatives et des solutions adaptées aux femmes afin que toutes aient accès aux mêmes chances de se réaliser et de participer activement à la société.

## AUTONOMIE

État d'esprit qui valorise la capacité d'agir, de penser, d'avoir une liberté d'action en tenant compte de l'entourage et de l'environnement, tout en proposant des alternatives aux structures de pouvoir traditionnelles. Promouvoir l'autonomie, c'est reconnaître les compétences ainsi que la capacité d'évoluer et de se développer de chacune dans le but de favoriser la réalisation personnelle et collective.

## RESPECT

Sentiment de considération qui porte à faire preuve d'ouverture et à tenir compte d'autrui en reconnaissant et en considérant les différences et les ressemblances, sans oublier de favoriser une attitude de non-jugement.



- **OBJECTIFS**

- A) Offrir aux femmes et adolescentes de 14 ans et plus victimes d'agressions à caractère sexuel, ainsi qu'à leurs proches, un service gratuit et confidentiel d'écoute, d'aide, d'accompagnement dans leurs différentes démarches et de référence;
- B) Offrir à la population en général ainsi qu'à la clientèle visée (femmes et adolescentes) un service d'information, de sensibilisation, d'éducation et de prévention;
- C) Maintenir et développer les services du CALACS du Saguenay en fonction des critères de l'action communautaire autonome (ACA) ainsi que de l'approche féministe intersectionnelle;
- D) Établir des liens et/ou de la collaboration avec les personnes, organismes et institutions impliqués auprès des personnes agressées afin de promouvoir des changements sociaux.

- **CRITÈRES D'ADHÉSION**

*(Extrait des Règlements généraux)*

La corporation comprend **cinq catégories de membres**, soit :

- 1) les membres salariées
- 2) les membres militantes
- 3) les membres collaboratrices
- 4) les membres partenaires
- 5) les membres de soutien

### Adhésion

L'adhésion se fait de façon volontaire et doit être renouvelée tous les ans au plus tard à la date de l'assemblée générale annuelle à l'aide des documents prévus à cet effet.

## Membres militantes

Toute femme de 18 ans et plus intéressée à participer à des actions en vue d'améliorer les conditions de vie des femmes ayant subi une agression à caractère sexuel et/ou d'aider les femmes et adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel et/ou de prévenir la violence à caractère sexuel se conformant aux conditions suivantes :

- ✓ Respecter les principes de l'analyse féministe intersectionnelle;
- ✓ Résider sur l'un des territoires desservis;
- ✓ Adhérer à la déclaration de principes du Regroupement québécois des CALACS (RQCALACS);
- ✓ Ne plus être utilisatrice du service d'aide directe du CALACS du Saguenay depuis au moins un an;
- ✓ Ne plus être employée par la corporation depuis au moins un an;
- ✓ Dans l'éventualité où la membre militante désire siéger sur la collective, celle-ci ne doit pas avoir de lien de parenté (mère, sœur, fille, belle-fille, conjointe) avec les employées de la corporation et/ou avec les membres militantes siégeant sur la collective;
- ✓ Signer annuellement son formulaire d'adhésion;
- ✓ Donner au moins six heures de bénévolat par année.

**PARTICULARITÉS:** *Les membres militantes ont le droit d'assister aux assemblées générales annuelles et aux assemblées générales extraordinaires, d'y voter, d'être éligibles aux postes d'administratrices de la collective, de participer aux différents comités de gestion interne et aux activités de la corporation.*

## Membres collaboratrices

Toute femme intéressée à participer à contrer les effets de la violence à caractère sexuel, entre autres, par la démonstration de son appui moral à la mission et aux objectifs du CALACS du Saguenay doit :

- ✓ Être une femme de 14 ans et plus;
- ✓ Appuyer la mission et les valeurs du CALACS du Saguenay;
- ✓ Signer annuellement son formulaire d'adhésion;

- ✓ Ne pas être utilisatrice des services d'aide directe du CALACS du Saguenay au moment de son implication.

***PARTICULARITÉS :** Les membres collaboratrices peuvent assister aux assemblées générales annuelles sans droit de vote et sont tenues informées des évènements à venir.*

### Membres partenaires

Tout organisme (ou organisation) intéressé à soutenir moralement la mission du CALACS du Saguenay doit :

- ✓ Adhérer à la mission et aux valeurs du CALACS du Saguenay;
- ✓ Démontrer un intérêt pour la lutte contre les agressions à caractère sexuel;
- ✓ Signer annuellement son formulaire d'adhésion.

***PARTICULARITÉS :** Les membres partenaires peuvent assister aux assemblées générales sans droit de vote et sont conviés à participer aux différentes activités organisées par la corporation sur invitation seulement. Considérant la mission et les orientations de l'organisme, seules des représentantes féminines pourront assister aux assemblées.*

#### - Membres de soutien

Toute femme (ou homme) intéressée à soutenir moralement la mission du CALACS du Saguenay et la lutte aux agressions sexuelles sans implication dans les activités de la corporation doit :

- ✓ Appuyer la mission et les valeurs du CALACS du Saguenay
- ✓ Signer annuellement son formulaire d'adhésion.

***PARTICULARITÉ :** Ces membres ne bénéficient d'aucun droit particulier. Étant donné la mission et les orientations de l'organisme et considérant que la majorité des femmes fréquentant le CALACS ont été victimes d'un agresseur masculin, les hommes ne seront pas admis dans les assemblées générales annuelles et extraordinaires, et ce, afin de favoriser la participation d'un maximum de femmes et adolescentes vivant avec les conséquences de l'agression sexuelle. Toutefois, soyez assurés que nous accueillons positivement toutes les formes de soutien moral lorsqu'il est question de la lutte contre les agressions à caractère sexuel, car les hommes font aussi partie de la solution.*

## DÉCLARATION DE PRINCIPES

Regroupement québécois des CALACS

Nous, en tant que femmes et militantes féministes, initiatrices et porteuses des valeurs d'égalité, de respect et de solidarité, mobilisées au sein du *Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel* :

**NOUS SOUTENONS** que, depuis toujours, les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles constituent un moyen de contrôle pour diriger la vie des femmes et les maintenir dans la peur et dans une position de soumission devant le pouvoir patriarcal. Ce sont des actes de domination, d'humiliation, de violence et d'abus de pouvoir, principalement commis par des hommes envers les femmes, les adolescentes et les enfants dans le but de les maintenir dans des rapports de force inégaux.

**NOUS CROYONS** que les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles sont des problèmes de société et non la responsabilité individuelle des femmes, des adolescentes et des enfants qui les subissent. Le manque d'information objective et complète de même que l'incompréhension de la problématique permettent aux mythes et préjugés non seulement de persister, mais aussi de se multiplier. Conséquemment, les moyens pour y mettre fin doivent provenir de la société et de ses différentes instances politiques, sociales, publiques, économiques et juridiques.

**NOUS COMPRENONS** qu'il y a intersection entre le patriarcat et d'autres contextes d'oppression, de discrimination et d'exclusion. Ces contextes sont le capitalisme, le néocolonialisme, le sexisme, le racisme, l'« hétérosexisme », le « capacitisme », l'âgisme et le « classisme ». Ces différents systèmes de discriminations agissent l'un sur l'autre simultanément. L'intersection de ces contextes est propice à l'exploitation des femmes et favorise les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles. L'intersection de ces structures discriminatoires contribue de plus à l'isolement politique, économique, social, psychologique et géographique des femmes et empêche leur pleine participation à la société québécoise et à l'échelle planétaire. Il en résulte aussi des inégalités entre les femmes et nous nous engageons à lutter contre celles-ci. Nous reconnaissons également les nations autochtones comme ayant droit à l'autodétermination et sommes solidaires avec ces nations.

**NOUS DÉNONÇONS** le fait que des milliers de femmes, d'adolescentes et d'enfants subissent quotidiennement de la violence physique, psychologique, financière, verbale et sexuelle. Nous luttons plus particulièrement contre les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles lesquelles prennent différentes formes telles que le viol, le viol collectif, l'attouchement sexuel, l'inceste, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le voyeurisme, les appels obscènes, la cyberprédation et l'exploitation sexuelle : pornographie, prostitution, et le trafic sexuel.

**NOUS SOMMES OUTRÉES** par le fait que les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles demeurent une arme de guerre lors de conflits armés.

**NOUS RECONNAISSONS** que les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles ont d'importantes répercussions à court et long termes tant au niveau individuel que social, par exemple sur l'intégrité physique, le bien-être psychologique et spirituel, la sécurité économique des femmes, des adolescentes et des enfants.

**TENANT COMPTE** du fait que :

- Dans 98 % des cas, l'agresseur est un homme;
- Près de 8 victimes sur 10 connaissent leur agresseur;
- L'agresseur n'est pas une personne souffrant de problèmes psychologiques graves;
- Les sentiments d'insécurité, de danger et de peur font partie intégrante de la vie quotidienne des femmes;
- Les coûts annuels de santé reliés à la violence faite aux femmes sont très élevés;

**NOUS RÉITÉRONS NOTRE SOLIDARITÉ ET NOTRE ENGAGEMENT** dans la défense des droits fondamentaux de liberté, d'égalité et de sécurité de toutes les femmes. Toute forme de violence faite aux femmes, aux adolescentes et aux enfants représente une violation des droits de la personne et des libertés fondamentales.

**NOUS LUTTONS** contre les agressions à caractère sexuel et les violences sexuelles afin de favoriser :

- L'autonomie pleine et entière des femmes;



- Le pouvoir des femmes de décider pour elles-mêmes, et ce, dans toutes les sphères de leur vie;
- La mise en œuvre d'approches adaptées aux différents besoins, réalités, intérêts et priorités tels que définis par les femmes;
- La reconnaissance des effets de l'intersection des différents systèmes d'oppression, de discrimination et d'exclusion dans l'optique des droits à l'égalité pour toutes les femmes;
- Un financement adéquat et la reconnaissance des organismes de femmes comme des partenaires à part entière et de plein droit dans la construction d'un monde sans violence;
- La recherche d'alternatives globales et systémiques à l'ordre politique, social, économique et juridique menant à la création d'une société empreinte de justice sociale;
- L'abolition des injustices socioculturelles et des inégalités politiques, structurelles, économiques et juridiques qui façonnent négativement la vie des femmes, des adolescentes et des enfants ;

**NOUS REJETONS** toute loi, politique et pratique qui conçoit le corps des femmes, des adolescentes et des enfants comme un bien, un objet, une marchandise.

**NOUS SOMMES PROFONDÉMENT DÉTERMINÉES** à mettre fin aux agressions à caractère sexuel et aux violences sexuelles.

<sup>i</sup> Statistiques tirées de : Ministère de la Sécurité publique (2006). *Les Agressions sexuelles au Québec, Statistiques 2004*. Sainte-Foy, Québec: Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité. Ministère de la Sécurité publique, Gouvernement du Québec. *Orientations gouvernementales*, telles que citées dans *Le Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, 2007, p. 15